



Concertation sur les secteurs TASE et Yoplait

**Compte-rendu 5e atelier du 14 avril 2009
sur l'environnement**

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SÉRIE D'ATELIERS

Si la première série consistait d'abord à des apports d'information aux habitants (études, données existantes, points de vue de techniciens...) sur les enjeux des deux secteurs, il s'agit de passer à une phase plus participative.

L'atelier se déroule en deux temps :

-Expression des habitants qui ont travaillé réflexions et propositions dans l'intervalle entre les 2 ateliers

-« Discussion dessinée » : les propositions et contradictions sont remises en discussion entre les participants, l'architecte urbaniste Philippe Villien éclaire le débat par des esquisses et croquis sur les possibles (sur feuille blanche, et sur photo aérienne des 2 secteurs).

RAPPEL DES FONDAMENTAUX

Pierre-Dominique Guérin, directeur de la mission Carré de Soie au Grand Lyon resitue le projet, en reprenant les deux idées fortes de l'urbaniste en chef Bruno Dumétier, auteur des principes directeurs de l'ensemble du territoire Carré de Soie qui restent le cadre de référence pour les secteurs Tase et Yopolait.

--Volonté d'un parc habité :

- les immeubles ne dépassent pas les 25 m de hauteur,
- la majorité des habitants sont proches des transports en commun
- le concept d'îlot fertile : même s'il y a peu de terre disponible, il faut qu'elle le soit complètement (en sous-sol et en surface). Volonté de s'inspirer de la cité-jardin des petites cités TASE.

-- Volonté de favoriser les modes doux :

Carré de Soie est un territoire important, en surface, qui a l'avantage d'être plat. Un parking disposant d'un nombre de places équivalent au nombre de Vélo'v disponibles sur le secteur, pourrait être imaginé.

I-RETOURS ET APPORTS DES HABITANTS

Suite à la première série d'ateliers destinée à apporter de l'information aux participants sur 5 thèmes (environnement, travailler-habiter-vivre, espaces et équipements publics, patrimoine, déplacements), les habitants réagissent et formulent leurs propositions sur la première thématique, l'environnement.

M. Vidal présente le travail de réflexion mené par l'Interquartier Carré de Soie Villeurbanne, pointant les interrogations et les attentes de ses membres :

- Construction d'un écoquartier ou d'un quartier durable ?

Le quartier durable permettra davantage la mixité sociale.

Rappel

Ecoquartier : recherche de labellisation, quartier écologique - recherche d'une dépense minimum d'énergie

Quartier durable : l'enjeu écologique est également présent, mais la dimension sociale est prise en compte (sous l'angle économique, technique, des déplacements...).
Préférence pour cette seconde notion.

- Espaces verts, espaces publics

- des espaces verts répartis sur tout le quartier.
- des pelouses sur le toit des immeubles
- des jeux pour les enfants, aménagés par immeuble
- des jardins familiaux

- Energie

- créer une chaufferie collective
- ajouter des panneaux photovoltaïques sur les toits

- Habitat écologique

- des immeubles écologiques
- des pelouses sur le toit des immeubles
- des jeux pour les enfants, aménagés par immeuble
- comment améliorer le système de tri sélectif ? Equiper chaque étage ou chaque appartement de tri sélectif ? De quelle manière : avec un vide ordure ?
- Penser la mutualisation de parking entre les immeubles. Une proposition : pourquoi ne pas utiliser les parking du Pôle commercial et de loisirs la nuit pour les habitants du secteur.
- Penser aux prises dans les parkings pour les voitures électriques

Mme Gianetti, de l'association Vaulx Carré de Soie

Préférence pour un quartier durable, plutôt que pour un écoquartier, car il prend en compte la dimension socioculturelle et environnementale.

- Espaces verts, espaces publics

S'inspirer du modèle de la cité-jardins des grandes cités TASE

- Ilot fertile

- Favoriser la perméabilité des sols (notion d'îlot fertile)
- Bien gérer les eaux de pluie, avec la création d'"espaces bleus" : présence de citernes qui récupèrent les eaux de pluie.
- Eviter des activités qui soient nocives à la nappe phréatique. Est-ce possible de développer des activités et de l'habitat sur un secteur, sans que la nappe phréatique en subisse les conséquences ?

- Energie

- Utiliser les énergies renouvelables qui ne créent pas de pollution

- Habitat écologique

- Adhésion au système de maisons compactes, afin d'éviter les pertes d'énergie, et bioclimatiques (qui utilisent à leur avantage le climat et l'environnement du lieu où elles sont bâties)
- Diversifier les formes urbaines, contrairement selon elle à ce qui est actuellement proposé par le promoteur Bouwfonds Marignan dont les constructions sont à ses yeux à remettre en cause.
- Le tri sélectif des déchets des ménages doit être incitatif dès le début du projet et devenir un réflexe.

Pour M. Doutreleau (président du comité de riverains BUE A8), un quartier "durable" est un écoquartier, comprenant des activités économiques et prenant en compte le bâti, le patrimoine.

Il fait part de plusieurs réflexions et propositions, qui défendent l'idée selon laquelle, pour qu'un quartier soit durable, il doit être avant tout vivable :

- **Faire cohabiter les activités : travail et habitat**

- le quartier de la Part-Dieu est déshumanisé : les bureaux ne laissent pas de place pour des espaces vivants, pour des espaces habités. Il faut donc **trouver un taux raisonnable d'activité**.

- **Ilot fertile**

- la proximité du Canal de Jonage pourrait être exploitée en réalisant des **canaux d'irrigation à l'intérieur du quartier**. Celui-ci serait ainsi relié à l'anneau bleu.

- **Mobilier urbain**

- avoir des trottoirs suffisamment larges. Actuellement les poteaux d'éclairage, plantés au milieu des trottoirs, gênent les piétons.

- **Habitat écologique**

- comment utiliser les apports écologiques des arbres ? L'ombre qu'ils procurent pourrait rafraîchir certains appartements. Si les immeubles sont trop hauts, les derniers étages ne pourront pas bénéficier de l'apport des arbres.
- question d'un participant, pour concilier le souhait d'avoir beaucoup d'espaces verts et l'objectif de quartiers denses, compacts : ne serait-il pas préférable de construire un ou deux étages supplémentaires aux immeubles afin d'avoir davantage de place pour créer des espaces verts ?
- les objectifs affichés doivent être cohérents avec les constructions réalisées, insiste M. Doutreleau à propos du promoteur Bouwfonds Marignan : il faut densifier, mais ne pas ghettoïser.

II - ALLERS RETOURS ENTRE LES HABITANTS ET L'URBANISTE, POUR UNE DISCUSSION DESSINÉE

Philippe Villien, l'architecte urbaniste chargé des secteurs TASE et Yoplait, s'appuie, lors de cette séance, sur une carte du quartier Carré de Soie.

- - **L'îlot fertile**

-La taille d'un îlot peut varier du simple au triple : il ne se définit pas comme à New-York (90 par 45 m) comme à Barcelone (110 m sur 110 m, traversant).

Il est ouvert, à la différence du XIXe siècle où il était entouré de bâtiments.

-Il précise, en réponse à une remarque précédente d'un habitant, que les parkings souterrains débordent toujours de la surface au sol des immeubles, de 30 % environ. Cette surface, au-delà même de l'emplacement de l'immeuble, ne sera donc pas fertile.

-La voirie, la surface des immeubles sont des terrains non fertiles. Selon M. Villien, il faudrait "émietter" cette fertilité. Doit-on réfléchir en terme de nombre d'arbres par habitant ? Doit-on obliger le promoteur à planter un certain nombre d'arbres sur son terrain ?

Réactions de participants :

-les promoteurs doivent assurer un nombre de m² fertiles, perméables, durables, sans stationnement, avec l'obligation de planter des arbres pérennes, qui demeurent dans le temps. Cela ne doit pas être atomisé, avec de rares arbres isolés et du goudrons autour.

M. Villien poursuit :

- - **le respect de l'ensoleillement et des vents dominants**

Il résume les volontés des intervenants précédents : construire des bâtiments plein sud, sans qu'ils ne se portent d'ombre entre eux. Si ces volontés s'additionnent à celle d'avoir des îlots fertiles, prévient-il, la ville aura tendance à se faire plus verticale.

Il rappelle quelques notions d'urbanisme : dans la construction, un immeuble ne doit pas porter de l'ombre sur le 1er étage de l'immeuble voisin. Dans un parc habité, la distance minimum entre deux immeubles pourrait être supérieure à la hauteur de ceux-ci.

L'animateur repose la question : de quoi parle-t-on ? De quartier durable ou d'écoquartier ?

- - **Un quartier durable**

Dans le cadre d'une ville durable, explique M. Villien, le haut et le bas des immeubles devraient être travaillés : il faudrait laisser passer l'air en dessous (avec des constructions sur pilotis par exemple), et créer un espace sur le toit où les habitants puissent se retrouver, cultiver un potager... Les toitures-terrasses sont alors considérées comme un niveau à part entière. Il faut obliger les promoteurs à faire de la diversité dans l'immeuble vertical, avec des ambiances différentes selon les étages,

pour les habitants du bas qui bénéficient des arbres et ceux du haut qui ont vue dégagée.

L'urbaniste pose plusieurs questions :

-**les énergies** : doit-on faire un quartier très ambitieux, en ayant recours à une diversité d'énergies nouvelles (photovoltaïques...) ?

-Dans un quartier durable, **que fait-on des endroits exposés au bruit**, qui sont positionnés plein nord ? Il ne faut pas y mettre que du tertiaire mais créer de la mixité. Par exemple, le foyer de jeunes travailleurs doit-il être déplacé ou pas ?

-Dans un quartier durable, **faut-il mettre les travailleurs près du métro**, dans une zone de 300 m ? Par exemple dans la zone industrielle, dans le périmètre qui se situe à l'intersection entre la rue de la Soie et la rue Grosso, construit-on de l'habitat ou du travail ? C'est une zone très proche du métro aussi l'idéal, pour éviter l'usage de la voiture par les employés, serait d'y installer des bureaux.

- la mixité des usages au sein d'un îlot

Demande de M. Doutreleau : dans un même îlot, et au sein d'une même immeuble, est-ce possible de mixer le tertiaire et l'habitat afin d'éviter les zones mortes le week-end ?

Réponse : M. Villien cite l'exemple du CAT, à l'angle de l'avenue Bataillon-Carmagnole et de la rue F. Roosevelt. Que deviendra-t-il ? Va-t-il déménager ou pas ? De l'habitat pourrait être aménagé au-dessus du CAT par exemple et celui-ci conserverait son emplacement.

La mixité la plus durable consisterait effectivement à mélanger des immeubles de travail et d'habitat dans chaque îlot. Mais c'est difficile, selon lui, à appliquer car pour un promoteur, les zones 100 % bureaux sont plus rentables. Il pose la question : impose-t-on dès le début ce principe de mixité dans un cahier des charges ? Il faut songer à établir une mixité à proximité des lieux de commerce.

Réactions

Un monsieur n'est pas d'accord avec le principe de mettre des travailleurs dans un rayon de 300 m autour du métro. Cela exclurait des personnes âgées ou à mobilité réduite.

M. Villien reconnaît que ce principe éloignerait les habitants des transports en commun car, selon lui, au-delà d'une zone de 300 m, ce n'est plus de l'accessibilité mixte et durable. Certaines "poches" seraient défavorisées.

M. Doutreleau estime que ces « poches » devraient être compensées par des transports en commun qui "quadrillent" le quartier.

Pour une dame qui habite à 7 minutes du tramway, la distance parcourue lui semble plutôt raisonnable, elle n'a pas le sentiment d'être défavorisée.

-Trames vertes

M. Villien, propose des trames vertes, qui en passant à travers les quartiers TASE et Yoplaît, faciliteraient l'accès à des personnes n'habitant pas à proximité du pôle multimodal.

Sur Yoplaît, il existe une fertilité visuelle. Des trames de fertilité pourraient être créées qui s'imposeraient peu à peu. Il propose notamment de favoriser la fertilité au bout de l'amande. La présence d'espaces verts, bien répartis et nombreux, ne se posent pas de la même manière pour chaque secteur, prévient M. Villien qui demande aussi : crée-t-on un grand parc ?

Réaction : Un monsieur suggère que l'espace vert du stade soit prolongé.

L'animateur propose de traiter de la question des cheminements, des espaces naturels : construit-on des jardins familiaux ou bien des zones hybrides ?

- **Les jardins familiaux**

> est-ce une bonne idée de construire les jardins familiaux en face des petites cités TASE demande M. Villien

- **Une trame bleue**

> création d'un plan d'eau, à la manière de celui de la place du Dr Lazare Goujon devant le TNP à Villeurbanne, propose M. Villien.

Réaction : volonté d'avoir une place plus végétale que minérale

- **Les aires de jeux**

> les aires de jeux pour les enfants doivent-elles être construites loin de la route ou bien sur la place du pôle multimodal par exemple, demande M. Villien

Réaction : non, cette place a plutôt vocation à accueillir des équipements d'agglomération. Mais il pourrait y avoir, idéalement une aire de jeux pour les enfants, tous les 300 m.

Proposition : pourquoi ne pas prévoir des jeux pour les enfants, un espace pour les personnes âgées à la place d'Interpol ?

- **L'amande**

Certains intervenants remarquent que l'amande constitue une rupture pour le quartier Yoplaît.

Proposition : pourquoi ne pas créer un passage au milieu de l'amande pour relier les deux quartiers ? L'amande doit d'autre part être intégrée et reliée à l'ensemble du quartier

QUELQUES POINTS SAILLANTS

-Une volonté partagée de se projeter dans un quartier durable, en insistant sur les notions de mixité sociale et de diversité, plutôt qu'un écoquartier, au sens « vitrine écologique» du terme

-Un consensus d'évidence pour privilégier énergies propres et énergies renouvelables, et des bâtiments économes en énergie, avec une suspicion envers le bon vouloir des promoteurs en la matière

-Un souhait d'une forte proportion de nature et d'espaces entre les immeubles, qui se heurte à des réticences à voir augmenter la hauteur des immeubles pour maintenir l'ambition de densité urbaine

-Une demande de bonne répartition des espaces verts, au risque de l'émiettement

-Une demande d' « espaces bleus » : une utopie ?